

## Une stratégie militaire pour la Résistance

Jean-Louis CRÉMIEUX-BRILHAC

« Une stratégie militaire pour la Résistance : le Bloc Planning et l'insurrection nationale », *Espoir* n°139, 2004

« La libération nationale ne peut être séparée de l'insurrection nationale », avait proclamé le général de Gaulle le 18 avril 1942. Il l'avait redit en termes voisins le 13 juin et le 14 juillet 1943. Mais comment l'action de la Résistance s'articulerait-elle avec l'assaut des armées de libération ? En quoi consisterait « sa participation notable » à la libération du pays ? Quelle forme prendrait « l'insurrection nationale », s'il devait vraiment y avoir « insurrection nationale » ?

Ni à Alger, ni à Londres, ni en France, on n'en a une idée bien claire lorsque Eisenhower vient prendre à Londres, en janvier 1944, le commandement des forces du futur débarquement. On ne connaît d'ailleurs avec précision ni les effectifs ni l'emplacement des forces disponibles ou mobilisables. Depuis l'automne, les maquis sont devenus agissants et font parler d'eux.

Les services alliés évaluent leur effectif à 40 000 hommes, les services spéciaux français celui des forces « militaires et paramilitaires » entre 65 et 85 000, mais le colonel Passy confesse qu'il ne doit pas être possible de réunir en France 4 000 hommes armés. Rien d'étonnant à cela, d'ailleurs, car le Comité des chefs d'état-major britanniques s'est une nouvelle fois refusé en septembre 1943 à armer sérieusement la Résistance française, estimant que la configuration du pays ne permettait pas à la guérilla d'y immobiliser des divisions ennemies, comme en Grèce et en Yougoslavie. Ainsi, la masse cumulée des parachutages en France au 31 décembre 1943 n'atteignait pas 800 tonnes, dont, pour les deux tiers, des explosifs et des grenades.

Fait plus grave, le climat diplomatique est tendu ; les relations avec Roosevelt sont empreintes de méfiance de part et d'autre. Si les états-majors alliés tiennent à ne négliger aucun appoint pour le succès d'un débarquement qu'ils savent hasardeux, ils sont très incertains de ce qu'ils peuvent attendre de la Résistance française. Ils la savent unie derrière le général de Gaulle : après l'Armée secrète, ce sera bientôt le tour des FTP et finalement de l'ORA de reconnaître son autorité et ils devront en tenir compte ; mais ils n'ont qu'une confiance mitigée dans les services secrets français, « le BCRA », qui a mauvaise presse.

Quand le général d'Astier, représentant militaire du CFLN en Grande-Bretagne, vient offrir à Eisenhower, le 22 janvier 1944, le concours de la Résistance militaire, il est reçu très cordialement, mais il devra attendre le 18 mars avant d'obtenir un accord de principe.

Quand il prend, le 10 février, un premier contact avec Montgomery, celui-ci ne lui pose qu'une question précise : « celle de savoir si un ordre, donné par nous à la Résistance pour une mission demandée par le Commandement allié, serait transmis et exécuté dans un délai utile ». Entre temps, Anglais et Américains ont constitué un organisme intitulé Etat-major des Forces spéciales (SFHQ), qui est chargé de préparer, puis de piloter, sous l'autorité de l'état-major d'Eisenhower (SHAEP), l'action subversive en France : les Français n'ont pas été admis à y participer.

La préparation de l'action militaire de la Résistance : une réussite de lucidité dans la prévision et d'esprit d'organisation

Malgré tant d'incertitudes, les Français agissent. Ils préparent l'action militaire de la Résistance de leur côté, à leur façon. N'hésitons pas à le dire, cette préparation aura été, tout comme la préparation civile de la Libération assortie du rétablissement de la légalité républicaine, une des réussites méconnues du Comité français de la libération nationale, une réussite de lucidité dans la prévision et d'esprit d'organisation.

L'organe directeur de cette préparation est le Comité militaire d'action en France ou COMIDAC. Le général de Gaulle le préside. Mais il siège à Alger, alors que le débarquement se prépare à Londres et que Londres est, depuis quatre ans, la capitale de la Résistance et le centre des liaisons et transmissions avec les formations clandestines d'Europe occidentale. Ce n'est pas pour faciliter la concertation.

Les initiatives se déploient suivant quatre axes : obtenir l'armement de la Résistance, mettre en place et consolider une chaîne de commandement purement française, faire reconnaître aux autorités françaises de Londres la place qui doit leur revenir dans le pilotage interallié de l'action résistante, définir, enfin, la stratégie de cette action et la faire adopter.

L'armement de la Résistance ? C'est le 27 janvier 1944 que Churchill, sensible aux pressions d'Emmanuel d'Astier et du chef national maquis Michel Brault (Jérôme), en prend la décision. Sa flambée d'enthousiasme lyrique pour la Résistance française sensibilise les responsables britanniques et précipite un effort qui n'aurait peut-être eu lieu qu'à partir d'avril, quand SHAEF en assumera la responsabilité.

L'effort accompli par la RAF, puis par les Américains sera finalement énorme : plus de 13 000 tonnes d'armes parachutées de février à fin septembre - de quoi équiper 425 000 hommes, mais dont les trois cinquièmes ne seront larguées qu'après le débarquement en Normandie, sinon même à partir du 20 juin.

La chaîne de commandement ? Il s'agit d'abord de compléter le réseau des délégués militaires de zones et de régions (DMZ et DMR) que le BCRA s'est appliqué à mettre en place depuis l'été de 1943, et de reconstituer le réseau - très éprouvé - des officiers d'opérations aériennes. Dotés de radios, les uns et les autres seront en communications directes avec Londres et Alger d'où sera exercé « le commandement supérieur de la Résistance ».

Cette décentralisation, conjuguée avec le rattachement des DMR à un commandement extérieur à la métropole, semble d'autant plus nécessaire que les bombardements alliés risquent de disloquer les communications intérieures et d'isoler certaines régions. Une décision du Comité d'action en France du 10 mars 1944 sur « L'organisation de l'action en France », confirmée par une ordonnance du 20 mars, fixe les attributions et les fonctions : elle précise, en les distinguant soigneusement, les missions en matière militaire du Conseil de la Résistance et celles de son Comité militaire, le COMAC, dont il est spécifié qu'il « ne constitue pas un organe de commandement », la mission du délégué militaire national du Comité d'Alger en France, mission centrale, mais réduite, enfin celles des délégués militaires régionaux, les DMR. Ceux-ci seront des relais d'importance majeure.

Désignés par Alger, indépendants pour la plupart des mouvements de résistance, ils devraient être pourvus, d'ici le Jour J, de radios et d'opérateurs chiffreurs, de saboteurs spécialisés, et d'argent, il leur appartiendrait de demander des parachutages et de répartir les armements. Chacun recevrait ses directives, conformes à la stratégie alliée, de Londres ou d'Alger, en fait du général Koenig, promu délégué militaire du CFLN en Grande Bretagne pour le théâtre d'opérations nord, puis commandant en chef des Forces françaises de l'Intérieur.

D'après discussions à Londres, à la mi-avril, entre responsables du BCRA (Passy et Manuel) et du commissariat à l'Intérieur (d'Astier et Boris) précisent la répartition des responsabilités civiles et militaires dans le cadre de la région. Une Instruction ultérieure du général de Gaulle en date du 16 mai, tout en semblant faire leur part aux initiatives spontanées de la Résistance, du moins dans la phase ultime, posera comme principe que les DMR devront obligatoirement en référer au COMIDAC d'Alger préalablement au déclenchement d'actions de force visant à la libération d'un territoire au moins égal à un département.

Ces mesures ont une portée non seulement militaire, mais politique au même titre que les dispositions visant à mettre en place les commissaires de la République et les préfets de la libération.

Elles constituent une affirmation de la souveraineté nationale vis-à-vis du Haut commandement allié ; elle visent aussi à marquer la prééminence du Comité d'Alger sur les organes autochtones de la Résistance, en l'occurrence le Conseil de la Résistance et surtout son comité militaire, le COMAC, qui a envoyé, au cours de ce même mois de mars, des instructions aux états-majors départementaux, affirmant que les FFI sont placés sous la haute autorité du Conseil de la Résistance, seul habilité à donner « les directives politiques générales qui doivent orienter l'action des FFI ».

Les services anglais et américains ont été informés de cette structuration de la Résistance militaire ; ils ont fourni les moyens de liaison et de transmission qu'elle impliquait et ils se sont prêtés à une concertation au sujet des plans d'action qu'élaboraient les services français. Ils n'en maintiendront pas moins un strict cloisonnement entre leur propre organisation de planification et de commandement de l'action en France et l'« Etat-major FFI » que le général Koenig mettra en place, avec les mêmes objectifs, au début de mai 1944, peu près son arrivée à Londres. Ainsi les représentants français ont-ils été avisés, à l'issue d'une réunion tripartite tenue le 25 mars, que « la Résistance reste, jusqu'à nouvel ordre, du ressort des Services spéciaux du Commandement interallié ».

Ce maintien à distance tient-il à des raisons politiques ? Les Français le suspectent. Il répond, en tout cas, à la volonté de l'état-major anglo-américain de garder le secret sur ses plans et, avant tout, sur la date et le lieu du débarquement. Les représentants français -les généraux d'Astier, puis Koenig- n'auront eu de cesse de pousser leurs pions pour se faire admettre au rang des décideurs. Il faudra près de cinq mois pour que soit reconnue leur place dans le dispositif de commandement interallié.

C'est à la dernière heure, le 31 mai 1944, que le général Bedell Smith confirme au nom d'Eisenhower son accord « sur le principe du commandement français et du contrôle français de la Résistance » ; c'est seulement le 2 juin que la nomination de Koenig par de Gaulle en qualité de commandant en chef des FFI est entérinée par le SHAEF pour prendre effet le 6 juin, et c'est seulement le 20 juin que l'unification effective des services est sanctionnée par la

transformation de l'Etat-major FFI en un état-major général trinational. Encore le maintien de l'Etat-major anglo-américain des forces spéciales comme échelon exécutif entre le SHAEF et l'Etat-major FFI prive-t-il en grande partie Koenig de l'autorité propre et des moyens nécessaires à un pilotage effectif de l'action en France. Il devra patienter jusqu'à la mi-juillet avant qu'il soit procédé à l'élimination -en réalité partielle- de l'Etat-major des Forces spéciales.

Le quatrième axe d'action : définir la stratégie et les formes de l'action résistante

Le quatrième axe d'action des Français, le plus original, le moins bien connu, vise à définir la stratégie et les formes de l'action résistante. Dans un premier temps, le général Cochet, résistant de marque, promu à Londres par de Gaulle chef de « l'état-major F », puis installé en poste à Alger dans l'été de 1943, s'était attelé à une tâche de planification de l'action de la Résistance dans la perspective du débarquement en France. Cette mission avait été transférée au début de décembre 1943 à une section d'étude spécialisée, baptisée « Bloc Planning ».

La direction en fut confiée à un professionnel de haute qualification « exfiltré » de France, le commandant (et futur général) Combaux, polytechnicien, ingénieur des télécommunications et principal auteur du plan « violet » de sabotage au Jour J des lignes téléphoniques à longue distance. Combaux fut assisté d'un officier tchèque engagé dans les FFL, le capitaine Miksche, qui s'était fait connaître comme un expert en matière de réflexion stratégique. L'équipe du Bloc Planning fut intégrée aux services londoniens de renseignement et d'action, le BCRA, qui ajouta ainsi à ses tâches des fonctions d'état-major. Elle était, comme le BCRA, subordonnée au général d'Astier, nommé à la mi-janvier 1944 délégué militaire du Comité d'Alger et représentant militaire du COMIDAC.

Les dix études que le Bloc Planning élaborait ou révisait d'ici le 20 avril 1944 allaient définir avec une extrême précision l'action assignée à la Résistance, du moins dans les premières phases des opérations alliées ; elles allaient aussi en bouleverser la conception.

La première étude, présentée le 20 janvier 1944, analysait les « conditions militaires d'un débarquement en France » et « les divers aspects que pourrait prendre la bataille de France livrée par les armées alliées débarquées ». Elle examinait les différentes zones du littoral où le débarquement pouvait être tenté et faisait implicitement ressortir qu'il aurait lieu quelque part sur la Manche et se heurterait, entre Seine et Cotentin, à des défenses moins puissantes et moins profondes qu'entre Somme et Escaut, mais serait d'exploitation plus complexe. « La combinaison de plusieurs débarquements » (par exemple sur la Manche et sur la côte méditerranéenne) apparaissait « particulièrement avantageuse ».

L'étude esquissait ce que pourrait être « l'emploi de la Résistance ». L'expression elle-même était symptomatique d'une conception rigoureusement technique des opérations. Les « Forces de l'Intérieur » devaient tenir compte d'une part, du facteur temps, d'autre part, du facteur espace. Il fallait prévoir, en effet, dans l'assaut de la forteresse Europe, trois phases qui pourraient s'échelonner sur plusieurs mois. L'action de la Résistance devrait consister dans une première phase (celle du débarquement proprement dit) surtout en sabotages visant à ralentir la concentration ennemie ; elle se prolongerait dans la deuxième (celle de la consolidation de la tête de pont) par un harcèlement contre les lignes de communication et les renforts ennemis et par la mobilisation de l'Armée secrète, en vue d'opérations de longue durée qui s'intensifieraient dans la troisième phase, une fois réussie la percée alliée.

Trois types de zones d'opérations devaient, en outre, être distingués pour la Résistance, la zone probable de bataille, la zone probable des arrières ennemis, enfin une ou des zones dites « hors opérations » et de terrain difficile, qui devaient servir de « réduits nationaux à la Résistance » et pourraient être le point de départ de raids de guérilla.

Le service britannique d'opérations subversives SOE (qui ignorait aussi le lieu du débarquement) fut intéressé. Il demanda une deuxième étude plus précise portant sur les conditions dans lesquelles la Résistance pourrait aider au succès du débarquement. Cette étude, intitulée « La Résistance française dans son action militaire » et achevée à la mi-mars, prévoyait une bataille côtière de 4 à 6 jours, une phase de consolidation de la tête de pont de 4 à 6 semaines, et une « campagne de France » pouvant durer de 4 à 6 mois.

« Elle proposait que les FFI, bien que ne formant pas un ensemble d'unités régulières, soient considérés comme une Armée régulière aux ordres du Haut commandement allié. Elle envisageait diverses formes d'intervention de la Résistance selon les zones territoriales, à mesure que progresserait le débarquement. Elle soulignait la nécessité d'organiser des réduits dans des zones peu favorables aux opérations à grande échelle et où les maquis pourraient être organisés et préparés au sabotage et à la guérilla : Massif central, Alpes, Jura/Morvan/Vosges, Pyrénées apparaissaient comme les plus propres à la création de maquis permanents, bastions qui s'étofferaient inévitablement, avant même le débarquement, par l'afflux des réfractaires.

« [...] Prévoyant un renforcement de l'afflux dû aux représailles ennemies, le Bloc Planning lançait l'idée de « centres mobilisateurs » fortement renforcés par des experts en sabotage et spécialistes des armées alliées, et destinés à cristalliser ces masses pour le combat. Il ne sous-estimait pas toutefois les risques d'une concentration excessive. Il déconseillait fortement de recruter plus d'hommes qu'il n'était possible d'en équiper et insistait sur la nécessité de fragmenter le maquis en petites unités mobiles sous commandement décentralisé.

« En outre, cette deuxième étude recommandait l'emploi de SAS (Special Air Services) et d'équipes de Jedburghs pour coordonner l'action des patriotes.

« Elle faisait enfin évaluations et propositions quant au volume d'armements minimum nécessaire à la Résistance ».

Cette étude, modifiée suivant les recommandations du général d'Astier, fut présentée le 24 mars à la section G3 du SHAEF. Les représentants anglais et américains « exprimèrent leur accord sur l'économie générale de l'action envisagée et en soulignèrent l'intérêt ».

Avec l'accord de SOE et de l'OSS, une synthèse abrégée des deux études fut rédigée. Son texte constitua l'« Instruction sur l'action militaire de la Résistance française » qui fut signée le 31 mars 1944 par le commandant André Manuel, chef du BCRAL. Illustrée de cartes, elle constituait un véritable manuel tactique pour la Résistance. Elle fut envoyée à tous les DMR pour exécution. La transmission fut, semble-t-il, assurée par le colonel Ely (Algèbre) et un agent civil d'une compétence et d'une autorité éprouvées, Lazare Rachline (Socrate).

Le général de Gaulle, qui, d'Alger, avait suivi et approuvé les travaux du Bloc Planning, avait fait savoir qu'il attachait une exceptionnelle importance et une extrême urgence à cette mission (« Mission Clef »). Les deux hommes furent débarqués sur la côte bretonne dans la

nuit du 16 au 17 avril. Pour s'en tenir à un cas, l'instruction était avant la fin du mois à Clermont-Ferrand, entre les mains du commissaire de la République clandestin.

L'instruction approuvée par de Gaulle le 5 avril était d'une toute autre portée et d'un tout autre ton, celui qui sied à un commandant en chef.

Dans le même temps, à Alger, le colonel Billotte, secrétaire du Comité de Défense nationale, avait mis au point le 26 mars 1944, à la demande du COMIDAC, un projet d' « Instruction concernant l'emploi de la Résistance sur le plan militaire au cours des opérations de libération de la métropole ». Cette instruction prenait « pour bases essentiellement les études du Bloc Planning » ; Billotte en suggérait l'envoi aux délégués militaires du CFLN à Londres et Alger, aux commandants interalliés des théâtres d'opérations nord et sud et aux DMR.

Elle reçut l'approbation écrite du général de Gaulle le 5 avril. Fait singulier, son texte n'avait été retrouvé jusqu'ici dans aucun fond public d'archives et son existence même était restée inconnue des historiens. Il se peut que, approuvée au lendemain de l'instruction londonienne en passe d'être acheminée vers la France, elle ait une diffusion restreinte, limitée au général Koenig ainsi qu'aux commandants en chef alliés qu'elle visait manifestement à impressionner et à convaincre. Je suis d'autant plus reconnaissant au général Gilles Lévy, qui fut agent de liaison de la Résistance d'Auvergne, de m'avoir mis sur la trace du document original, signé du général de Gaulle, et au général Georges Roidot, président de l'Amicale des Anciens de l'ORA, de m'en avoir communiqué la reproduction.

Car l'instruction approuvée par de Gaulle le 5 avril 1944, bien que d'inspiration très semblable à l'instruction londonienne dans ses principes, était d'une tout autre portée et d'un tout autre ton, celui qui sied à un commandant en chef. Elle préfigurait un ordre d'opérations. Elle s'appuyait sur le postulat défini par les études londoniennes : échelonnement dans le temps et diversification dans l'espace des actions résistantes. Mais elle se voulait synthétique, en ce sens qu'elle reprenait également la substance des plans techniques du Bloc Planning, rappelant, en particulier, les modalités des actions de sabotage prévues, et qu'elle insistait longuement sur l'organisation du commandement de la Résistance armée, qui relevait en dernier ressort du seul COMIDAC d'Alger.

Surtout, l'Instruction du 5 avril était à la fois plus impérative en ce qui concernait la discipline de l'action résistante dans les premières phases du débarquement allié et plus précise quant aux objectifs ultimes des opérations.

Ainsi était-elle précédée de quatre pages de « généralités » qui étaient un appel insistant à la prudence quant à l'emploi des forces de l'Armée de l'Intérieur « dont la fragilité est grande », était-il écrit, « et auxquelles se lie le sort de 39 millions d'être humains ». Leur action devait être « dirigée, progressive et dosée, et menée en liaison intime avec les opérations des Armées ». Il était indispensable, en conséquence, « de le faire savoir aux populations françaises et de détruire par la radio et le tract les impressions contraires ».

« Un engagement général et inconsidéré, lors des débarquements initiaux, de la totalité des divers embryons de l'Armée de l'Intérieur, est susceptible de briser tous les ressorts de la Résistance française et de nuire considérablement, sans contrepartie positive, au sort des populations françaises ».

Les combattants de l'Intérieur devraient « refuser systématiquement le combat devant un ennemi offensif supérieur en moyens, en recherchant cependant constamment les possibilités d'intervenir avec succès à la première occasion ». On ne devrait « [entamer] les guérillas de caractère étendu que sur ordre des chefs régionaux et, si possible, nationaux, en intervenant, par surprise, mais si possible simultanément, sur de vastes régions ». En attendant le débarquement, il importait « de ralentir à l'extrême les actions de la Résistance ».

Durant les premières phases du débarquement, la consigne énoncée était catégorique, mis à part l'application des plans de sabotage et de neutralisation des communications : « calme complet et prolongé ».

En revanche, lorsque les grandes opérations sur le territoire français seraient engagées, une fois le dispositif ennemi suffisamment affaibli et les effectifs résistants convenablement armés, deux zones d'insurrection étaient prévues, d'une part, le Centre Sud-Ouest, où la Résistance devrait tenter de « libérer dans leur totalité les départements les plus faiblement tenus », d'autre part, le Sud-Est montagneux, où il semblait possible « de mûrir progressivement une action insurrectionnelle généralisée dans la région Dauphiné-Savoie-Jura du Sud visant, en temps opportun, c'est à dire essentiellement en fonction des opérations alliées :

- à interdire à l'ennemi l'accès de ces provinces [...],
- à l'obliger à n'utiliser, dans ces régions, que le couloir du Rhône et à l'y harceler ».

Dans la moitié Nord de la France, au contraire, les « actions insurrectionnelles généralisées contre l'ennemi ne [pouvaient] être que l'exception ». Et l'exception était précisée sous une forme curieusement restrictive : « [Les actions insurrectionnelles] ne peuvent être pratiquement envisagées qu'à Paris (quartiers de banlieue), en cas de retraite précipitée d'un ennemi démoralisé, peu de temps avant l'arrivée des Alliés. Elles devront alors viser essentiellement à l'interruption généralisée des voies de communication, à la protection de nombreux points sensibles de la région parisienne -et, éventuellement, à la conquête de certains aéroports, à l'usage immédiat des Alliés ».

Les Instructions du 31 mars et du 5 avril fixaient désormais la doctrine. Or, cette doctrine allait à l'encontre de tout ce qu'avaient imaginé la plupart des dirigeants de la Résistance, aussi bien ceux de l'Armée secrète que les communistes du COMAC, partisans acharnés depuis 1941 de l'action immédiate et chantres de l' « insurrection nationale ».

A l'insurrection nationale mythique, que l'on avait imaginée embrasant la France au jour du débarquement, devaient se substituer des actions pilotées de Londres, échelonnées, distinctes dans leurs formes et leurs moyens suivant les phases de la progression des armées alliées, et différentes selon les régions. Le rejet de la conception d'une « insurrection nationale » liée au Jour J allait avoir des effets non seulement sur le plan militaire, mais aussi, on pouvait le prévoir, entraînerait des réactions politiques.

En mai 1944, tous les plans étaient parvenus en microphotographie aux DMR.

C'est probablement afin de retarder les risques d'un éclat au sein de l'unanimité résistante que le nouveau délégué militaire national clandestin Chaban tarda jusqu'au 22 mai pour communiquer au COMAC l'Instruction du 31 mars, alors que les DMR la connaissaient déjà,

et qu'à Londres, on attendit aussi la seconde quinzaine de mai pour mettre au courant le délégué du parti communiste, Waldeck Rochet.

En même temps qu'il avait défini les principes d'une stratégie et d'une tactique, le Bloc Planning avait fait un énorme travail de révision des plans de sabotage antérieurement préparés. Ses deux premières études avaient reconnu l'extrême importance des sabotages pour empêcher les mouvements ennemis dans la phase du débarquement, ce qui était la préoccupation majeure des états-majors alliés.

Le Plan Violet de sabotage des télécommunications ne demandait pas une révision importante, non plus que le Plan Bleu, qui définissait les actions contre le réseau électrique à haute tension et pour l'isolement des régions côtières.

En revanche, le Plan Vert (actions contre les chemins de fer), préparé par le BCRA dès le printemps de 1943 en liaison avec Résistance-Fer, avait été établi sans penser au lieu de débarquement, sans discrimination entre les régions et sans prévoir l'entretien des sabotages. Alger insista pour qu'il soit complété. On le révisa en conséquence. De même, le Plan Tortue (paralyse des mouvements routiers) fut profondément remanié et étendu à une zone plus large ; devenu le Plan Bibendum et signé en avril 1944 par Manuel, il fut approuvé par SOE. En ce qui concernait enfin les opérations de guérilla, elles avaient été prévues initialement comme une série d'actions ciblées visant des objectifs prioritaires et exécutées par de petits groupes armés. L'instruction approuvée le 5 avril par le général de Gaulle confirmait ces réserves. L'extension de l'Armée secrète et des maquis en effectifs et en dispersion géographique au cours du printemps devait permettre de plus larges opérations de guérilla, d'où l'établissement par le Bloc Planning d'un plan général de guérilla : celui-ci devait être appliqué par région ou par département, sur lancement par la BBC d'un seul message pour chaque secteur concerné.

En mai 1944, tous les plans avaient été approuvés par le général Koenig. Ils étaient parvenus en microphotographie aux DMR, avec ordres précis d'exécution et conseils techniques détaillés pour leur mise en œuvre.

La doctrine étant arrêtée, il fallait à la fois encourager à l'action les résistants et les sympathisants et prévenir les explosions prématurées. D'où, dans cette période, une propagande radiophonique activiste sur les ondes de la BBC, inspirée par la délégation londonienne du commissariat à l'Intérieur, propagande d'autant plus activiste, malgré les craintes exprimées à Alger, que les déchaînements de la Milice entretenaient un climat de terreur autour des maquis, notamment dans les Savoies et en Dordogne ; mais en même temps, en coulisse, des télégrammes secrets pouvaient sembler contredire cette propagande, voire passer eux-mêmes pour contradictoires.

Le commandant Manuel avait, sans attendre de signer l'Instruction P.3/249 du 31 mars, télégraphié dès le 21 à la délégation générale clandestine en France qu'il fallait, « dans toute la mesure du possible, freiner l'insurrection nationale » ; il renouvela le message sous des formes diverses les semaines suivantes et intervint à plusieurs reprises dans le même sens auprès du commissariat à l'Intérieur.

Il ne fallait cependant pas décourager « l'action immédiate », au contraire. Le 1er mars, le chef du BCRAL prescrivait aux délégués militaires et aux officiers d'opérations de distribuer les stocks d'armes existants et de lui signaler les noms des officiers qui s'y refuseraient.



L'ordre venait évidemment de plus haut. Le 1er avril, un télégramme adressé au délégué général clandestin par intérim Jacques Bingen levait tous les doutes, s'il y en avait :

« Le général de Gaulle a décidé : L'action militaire doit être maintenant le but principal de la Résistance ».

Une note d'Emmanuel d'Astier, rédigée en avril et transmise par le courrier clandestin du début de mai confirmait au même Bingen que « le CFLN [s'était], à une très large majorité, prononcé en faveur de l'activisme » et que « les ordres les plus constants et les plus fermes [seraient] donnés pour que les armes soient réellement distribuées et qu'elles le soient équitablement suivant l'importance des mouvements et non en fonction de considérations politiques ».

De cette action militaire que l'on voulait, mais que l'on voulait tenue en main, déclenchée sur ordre et ne prenant toute son ampleur que dans la phase ultime, en liaison avec les opérations des armées alliées, l'instruction capitale que le général de Gaulle approuva le 16 mai 1944 allait achever de définir et de préciser les lignes directrices. Cette instruction de vingt pages était complétée par un Mémoire encore plus copieux intitulé « Plan Caïman ». Fut-elle diffusée en France, et, le cas échéant sous quelle forme ? Par fragments ? Était-elle avant tout destinée au général Koenig et à l'état-major Eisenhower, ce qui paraît vraisemblable pour le Plan Caïman, où abondent les prescriptions logistiques ? Elle retient en tout cas d'autant plus l'attention qu'elle fut la dernière avant le débarquement en Normandie et que le bref extrait du Plan Caïman qui figure parmi les documents annexes aux Mémoires de guerre, manifestement sélectionné et remis en forme à dessein par le général de Gaulle, n'en laisse percevoir que très partiellement l'esprit.

L'instruction du 16 mai, quant à la désignation des objectifs, était beaucoup plus nette que l'instruction d'avril.

L'instruction du 16 mai était une mise à jour de l'instruction du 5 avril, reproduite souvent mot pour mot, à commencer par son titre, « Instruction sur l'emploi de la Résistance sur le plan militaire au cours des opérations de libération de la métropole ». Mais elle était décantée, clarifiée, adaptée et complétée aussi en fonction des événements des deux derniers mois. Pour autant que le permettaient les incertitudes et les inconnues du moment, elle traçait un véritable ordre d'opérations pour les Forces de l'Intérieur.

Fidèle à la logique du Bloc Planning, elle en reprenait les consignes d'échelonnement dans le temps : l'action devait être « dirigée, dans toute la mesure du possible, mais décentralisée dans l'exécution, progressive et dosée ». Les interventions « décisives » de la Résistance » ne devaient être déclenchées que lorsque les alliés passeraient eux-mêmes à l'offensive, à partir de la base de départ stratégique qu'ils auraient constituée sur le littoral de la Manche. L'instruction différenciait, de même, les modalités de la lutte résistante selon les zones géographiques, reprenait l'analyse de la nature et des formes de sabotage prévus par les plans et définissait, une fois de plus avec insistance, la chaîne française de commandement.

Mais quant à la désignation des objectifs ultimes de la Résistance armée, elle était beaucoup plus nette que l'instruction d'avril. Elle tenait manifestement compte de deux faits intervenus depuis le mois de mars : d'une part, l'extension, le dynamisme croissant et l'armement des maquis, d'autre part, la conviction, maintenant acquise à Alger, qu'un débarquement complémentaire aurait lieu sur les côtes méditerranéennes et plus précisément sur les côtes de

Provence (et non entre Perpignan et Marseille, comme l'avait supposé le Bloc Planning). Ainsi envisageait-elle que les FFI, une fois déclenchées les offensives profondes et « de caractère décisif des alliés, lancent des « actions décisives » visant à la libération, d'une part, de la zone Sud-ouest-Centre, d'autre part, du bloc Savoies-Dauphiné-Jura du Sud.

Pour le détail de ces opérations dans la moitié sud de la France, elle renvoyait au mémoire annexe qu'était le Plan Caïman, approuvé conjointement par le général de Gaulle. Le nouveau plan précisait les objectifs. Ainsi, pour la zone Sud-ouest-Centre, « l'ouverture au profit des forces alliées débarquées sur le littoral méditerranéen, de l'axe Alès-Clermont-Ferrand ou de l'axe Carcassonne-Toulouse [...], la libération de la zone Sud-Ouest et le cisaillement des communications ferroviaires vers le nord » ; pour la zone alpine et provençale, outre la maîtrise des villes et régions de montagne, l'ouverture aux alliés de l'axe Sisteron-Grenoble-Bellegarde en direction de Besançon et des actions de harcèlement sur les communications ferroviaires du couloir du Rhône.

Une autre différence, qui est de vocabulaire celle-ci, singularise l'instruction du 16 mai au regard de celle du 5 avril. Il est avéré que l'inflexion a été imposée au dernier stade de la rédaction par le général de Gaulle lui-même, comme en témoignent les corrections faites sur son exemplaire de chacun des deux documents. Elle est loin d'être neutre : elle traduit sa volonté de limiter, voire d'empêcher les mouvements spontanés de la Résistance armée et d'éviter les flambées populaires. Six semaines après l'entrée des communistes d'Alger au Comité de la libération nationale, elle impliquait que la Libération ne devrait pas être obtenue à la mode communiste, comme ç'avait été le cas l'année précédente en Corse.

Ainsi, la version initiale. Dans l'immédiat, je veux dire dès les premiers jours du débarquement en Normandie, la question que les dirigeants en France de la Résistance militaire furent amenés à se poser fut de savoir ce que les états-majors alliés, à commencer par l'état-major FFI, voulaient vraiment. Car une décision totalement imprévue était venue brouiller les cartes.

Le 20 mai 1944, au cours d'une conférence de planification franco-anglo-américaine, les représentants de l'état-major des Forces spéciales et ceux de l'état-major Koenig étaient tombés d'accord sur la stratégie à dicter à la Résistance pendant les deux premières phases du débarquement et sur les instructions à télégraphier en conséquence: la ligne d'action préconisée depuis février par le Planning Group avait été de facto adoptée.

Or, le 2 juin, les dirigeants du service secret britannique SOE, en contradiction avec les directives approuvées par eux, en contradiction avec les conclusions adoptées en commun le 20 mai, avaient proposé à Eisenhower et obtenu de lui que les messages d'action lancés par la BBC le 5 juin au soir soient diffusés à l'adresse de toutes les formations résistantes et à tous les réseaux d'action sur tout le territoire français, y compris les ordres de déclenchement d'action généralisée. Il s'agissait de semer la confusion dans les états-majors allemands. Le général Koenig n'avait pu que s'incliner.

"L'insurrection nationale n'est pas un vain mot, un peu partout, elle s'est produite, elle se produit"

Le général de Gaulle, dans son appel radiodiffusé du 6 juin au soir, eut soin d'insister non seulement sur le devoir de combattre, mais sur le devoir de durer :

« Tout le monde doit prévoir que l'action des armées sera dure et sera longue. C'est à dire que l'action des forces de la Résistance doit durer, plus aller s'amplifiant jusqu'au moment de la déroute allemande ».

Mais ce second volet de l'appel fut-il compris ? On peut en douter. Des dirigeants militaires de la Résistance tels que Bourgès-Maunoury furent déconcertés par les messages codés diffusés par la BBC, mais la plupart y obéirent. Leur effet positif fut une application des plans de sabotage et de retardement des renforts ennemis dont l'efficacité dépassa les espérances et stupéfia l'état-major allié. Mais leur conséquence fut aussi un afflux massif vers les maquis, « le passage presque partout à la guérilla et souvent à la guerre ouverte », relayé et amplifié par l'enthousiasme et par l'illusion que la fin était toute proche. « L'insurrection nationale n'est pas un vain mot », écrivait Pascal Copeau à Emmanuel d'Astier le 16 juin, « un peu partout, elle s'est effectivement produite, elle se produit ».

L'intervention à découvert de nombreux petits maquis non contrôlés, la « libération » tumultueuse de zones apparemment dépourvues de présence militaire allemande, la multiplication d'opérations inconsidérées et prématurées allaient entraîner notamment les représailles d'Oyonnax et de Nantua et, plus affreuses encore, celles de Tulle et d'Oradour. Les archives de l'état-major du général Koenig montrent celui-ci à la fois exalté par les succès des Forces de l'Intérieur et bouleversé par la crainte de ne plus maîtriser la situation. D'où, le 10 juin, le coup d'arrêt qu'il lance par télégrammes secrets :

« Freiner au maximum activités de guérilla. Impossible actuellement nous ravitailler en armes et munitions en quantités suffisantes. Rompez partout contact dans mesure du possible pour permettre phase réorganisation. Evitez gros rassemblements. Constituez petits groupes isolés. »

Le coup d'arrêt fut, à son tour, difficilement compris. Il fut souvent difficilement applicable. A Paris, au lendemain du débarquement, le COMAC, totalement contrôlé maintenant par les communistes, avait lancé, « après examen de l'étude de l'état-major du général Koenig », un « ordre d'opérations concernant la participation des FFI aux opérations alliées, à la préparation et à la conduite de l'insurrection nationale ». Cet ordre d'opérations, tout en admettant la progressivité de « l'insurrection nationale », réaffirmait la nécessité et l'efficacité de cette dernière. :

« Seule l'insurrection nationale, libérant le sol national aussi complètement et aussi rapidement que possible, peut éviter que la France soit dévastée et meurtrie dans sa chair par une avance plus ou moins lente des troupes alliées, qu'elle ne soit affaiblie pour des décades et abaissée au rang de nation de second ordre... L'insurrection nationale ne se fait pas sans les masses...L'insurrection ne se règle pas comme " du "papier à musique" ».

"Français, debout et au combat !" proclamait le général de Gaulle le 7 mai.

Rien d'étonnant si la COMAC réagit avec une véhémence croissante contre « l'attentisme » de Koenig et de son Etat-major FFI. La légitimité de la Résistance autochtone et du CNR fut, du même coup, revendiquée, proclamée. La tension atteignit son paroxysme après le 14 juillet. Mais le COMAC n'avait pas les moyens d'imposer ses vues.

Notre objet n'est pas de relater ce que fut la contribution de la Résistance à la Libération. Qu'il suffise de rappeler qu'après les deux premiers mois de durs combats en Normandie, la percée

d'Avranches, la ruée des divisions de Patton, puis le débarquement de Provence allaient permettre de lancer sur les ondes de la BBC, puis d'Alger, dans les trois premières semaines d'août, des consignes échelonnées de « soulèvement national », région par région. « Français, debout et au combat ! » proclamait le général de Gaulle le 7 août.

L'ordre de retrait des forces allemandes du Midi de la France qu'Hitler donna le 17 août facilita les choses. L'élan de la Résistance déjà organisée et la contagion d'une ferveur populaire alimentée par les victoires allaient confirmer la justesse des prévisions du Bloc Planning et permettre d'atteindre, étape après étape, les objectifs de l'instruction du 16 mai 1944 - en bien des cas hors de tout contrôle. Aussi, en dépit de la confusion, des initiatives contradictoires, des divergences de vues, des rivalités et des drames de la période, la mémoire nationale, polarisée sur les succès de la Résistance, mais indifférente aux polémiques d'un autre siècle, garde, semble-t-il, de l'été de 1944 l'image d'une insurrection nationale à la fois voulue et réussie.